

# *Infos*

# *Réseau Ecosyndicaliste*

n°2 mars 2022

Cette lettre mensuelle est la lettre d'information du Réseau Ecosyndicaliste. Nous souhaitons donner des informations utiles dans et hors des entreprises Pour qu'elle vive, elle a besoin de correspondants sur le terrain.

Le Réseau a été créé en décembre 2021 sur la base d'un appel lancé par plus d'une centaine de militants syndicaux de différents métiers et confédérations. À retrouver sur la page facebook.:

## **Sommaire :**

### Déchets :

Lettre des ouvrières et des ouvriers de XVEO Paris 15 0 page 2

### Logistique :

ID Logistics – Dourges : la colère s'est exprimée page 5

Maersk, premier armateur mondial pour le trafic de conteneurs,  
a publié par anticipation ses résultats financiers pour 2021. page 6

### AMAZON :

Précarité et mort au travail page 7

### Pollution des sols

Le patronat exonéré page 8

### Congrès FSU

Les réponses écosyndicalistes au Congrès National de la FSU page 8

### Salaires :

Dijon : chez Suez Recyclage & Revalorisation  
grèpe pour la hausse des salaires page 10

Pour tout renseignement ou signature de l'Appel :

[eco-syndicalistes@riseup.net](mailto:eco-syndicalistes@riseup.net)

ou Réseau éco-syndicaliste, EDMP, 8 impasse Crozatier 75012 PARIS.

Facebook : Réseau Eco-Syndicaliste

Pour participer vous pouvez nous joindre :

[|https://www.facebook.com/profile.php?id=100076265135464](https://www.facebook.com/profile.php?id=100076265135464)

Le Groupe Déchets du Réseau Eco Syndicaliste est heureux de contribuer avec les outils à sa disposition à une initiative exemplaire. Il s'agit de la lettre ouverte des ouvrières et des ouvriers du centre de tri XVEO Véolia Paris 15, à la suite d'une grève reconductible pour leurs conditions de travail et de santé. Cette mobilisation est sociale, mais elle est aussi écologique car c'est notamment de la qualité du tri que dépend la santé de la planète et de ses habitantEs.

Cette lettre ouverte raconte, par les ouvrierEs eux-mêmes avec leurs représentants syndicaux, le travail dans un centre de tri des déchets et la grève reconductible. Les salariéEs proposent aux collègues des autres centres de se rencontrer pour s'organiser ensemble.

Pour plus d'informations, les délégués sont joignables aux adresses suivantes :

Contacts : UL CGT PARIS 15 [ulcgt.paris15@gmail.com](mailto:ulcgt.paris15@gmail.com) 07 63 22 90 00 –

CGT Véolia Propreté [cgtvrvd@gmail.com](mailto:cgtvrvd@gmail.com) 07 87 50 30 56 –

DS CGT XVEO 06 44 73 71 0

# **Lettre des ouvrières et des ouvriers de XVEO Paris 15 à nos collègues du secteur du déchet**

Chers collègues,

Nous sommes trieuses et trieurs, conducteurs d'engins et de machines au centre de XVEO Véolia Paris 15ème. Nous sommes 70 salariés dans la société. Le 14 octobre 2021, à cause des inégalités de salaire et de nos conditions de travail, nous avons fait une grève reconductible qui a duré une semaine. C'était notre première grève.

Le 4 février 2022, nous sommes réunis avec nos délégués syndicaux pour répartir la caisse de grève et parler de ce qu'on va faire maintenant. Nous vous écrivons pour vous raconter nos conditions de travail et comment s'est passé la grève. Nous aimerions communiquer avec vous et savoir comment ça se passe chez vous. Si ça vous intéresse, nous pouvons nous rencontrer et voir comment on peut agir ensemble.

## **LE TRAVAIL**

### **Les transports :**

Nous sommes deux équipes, le matin et l'après-midi. Le matin on commence à 6h jusque 14h, et

l'équipe d'après-midi commence à 14h jusque 22h, avec 30 minutes de pause. Nous, nous sommes l'équipe du matin. Souvent nous habitons loin : pour certains d'entre nous, il faut se lever à 3h du matin, prendre le bus de nuit et faire trois changements pour arriver à 5h30 et se préparer pour être à la chaîne à 6h. Sur la chaîne, nous sommes beaucoup de femmes. Sur les machines et pour transporter les bacs, nous sommes surtout des hommes.

### **Le poste de travail :**

Nos collègues de la collecte ramènent les déchets par camion. XVEO Paris 15 est un grand centre de tri : avant, on traitait en moyenne 40 tonnes de déchets par jour. Aujourd'hui les responsables disent que chaque équipe traite 70 tonnes de déchets par jour, mais en fait c'est beaucoup plus. On ne sait pas exactement le tonnage parce que seuls les responsables savent le poids des balles. Mais nous, on pense que c'est le double qui est traité.

Une agente de caractérisation contrôle les arrivées. Le gros des déchets est trié à l'arrivée, avec des aimants pour prendre le métal. Ensuite c'est un tri manuel. Il y a plusieurs tapis, tout est mélangé et après

il y a un séparateur. La chaîne ne doit pas s'arrêter sinon le responsable a des comptes à rendre au client. On trie, on enlève ce qui est dangereux : DASRI, couteau ... La chaîne ne s'arrête pas, il faut être vigilant.

Au bout du tapis, les déchets vont dans des bacs. Ils sont transformés en balles et envoyés dans d'autres usines comme matière première secondaire. Ce qui n'est pas traité va à l'incinérateur. Rien n'est jeté dans la nature. Nous protégeons la nature. Nous sommes un métier d'avenir.

### **Un métier dangereux :**

Il y a beaucoup d'hôpitaux dans le secteur, et sur le tapis on trouve des seringues, des masques usagés, parfois des poches de sang. Il faut faire attention aux infections. Parfois il y a des gaz qui donnent mal à la tête, on ne sait pas ce que c'est. Il y a aussi beaucoup de poussière, quand le premier tri laisse passer des gravats ou de sacs d'aspirateur.

A la chaîne, on doit rester 4 heures debout sans bouger, ça fait mal aux genoux et au dos. Il faut trouver un moyen de se dégourdir les jambes pour éviter d'avoir des problèmes plus tard. Alors quand c'est possible, on va aux toilettes pour marcher un peu.

Au bout du tapis, il faut porter des bacs de 70 kg. On doit faire attention au dos et bien plier les jambes pour ne pas se blesser. On fait ça 20 fois par jour. C'est un métier dur.

### **Les accidents de travail :**

Parfois il y a des accidents. On peut se couper ou se piquer avec une seringue malgré les gants. Dans ce cas, et aussi pour protéger nos familles des infections, il faudrait faire des tests et voir un médecin, mais souvent on nous propose du désinfectant et on nous renvoie à la chaîne. Pendant la pandémie, nous avons trié beaucoup de déchets infectés, et nous avons été en danger.

Il y a eu aussi des explosions de gaz, de l'amiante ou des gaz chimiques qui sont mauvais pour la santé. Nous vivons 12 ans de moins que les autres salariés parce que notre santé est mise en danger.

Quand on doit aller aux toilettes, on doit attendre que le chef de cabine nous remplace pour ne pas arrêter la chaîne. Mais il faut parfois attendre trop longtemps. Une fois, un collègue diabétique a fait un malaise sur la chaîne. Il s'est cassé la clavicule. Il a été transporté à l'hôpital. Quand on appelle les

pompiers, le SAMU, ils ne viennent pas tout de suite.

Il y a aussi les bourrages. Quand la cadence de la chaîne est trop rapide, ou quand le tri en amont laisse passer des petits électroménagers, ça bloque le système. Il faut alors débourrer. C'est une procédure dangereuse. Dans un autre centre de tri, un collègue a perdu son bras dans la machine pendant un débouillage.

Quand le responsable des débouillages n'est pas là, on le remplace parce que la chaîne ne doit pas s'arrêter trop longtemps. Ça permet de marcher un peu, ça soulage les jambes. Le responsable nous donne une récompense. Mais nous ne sommes pas formés pour ce travail et le risque d'accident est grand.

### **Les managers :**

Les managers nous traitent comme des enfants, ou font comme si on n'existait pas. Ils passent sans dire bonjour, ou donnent un ordre sans dire s'il te plait. Parfois ils parlent mal. Ce n'est pas normal : il n'y a pas de hiérarchie dans le respect. Avant, on a même eu un manager qui tapait à la porte des toilettes pour savoir qui n'était pas à son poste.

Une autre fois, il y avait une panne de chauffage. Il faisait moins 6. Il faisait trop froid pour travailler. Le manager était en colère. Il a dit : « *maintenant que vous êtes dans un pays de droits vous réclamez des droits* ». Mais nos délégués syndicaux n'ont pas laissé faire et le manager est parti. Depuis la grève, c'est différent. Les managers nous disent bonjour. Ils disent s'il te plait. On a gagné le respect.

## **LA GREVE**

On a voté la grève : Il y a trois ans, notre centre de tri a été racheté par Veolia, et des ouvriers d'autres centres de Veolia sont venus travailler ici. Chaque salarié de Veolia bénéficie d'une prime de 150 euros. Maintenant, nous aussi nous sommes aussi des salariés de Veolia, mais les managers n'ont pas voulu nous donner la prime. En bas de la grille de salaire, on ne touche même pas le salaire minimum. Ce n'est pas normal. A travail égal, salaire égal. Les responsables n'ont pas voulu négocier avec nos délégués.

Améliorer nos conditions de travail : Comme nous voulions aussi améliorer nos conditions de travail et avoir le respect, nous avons décidé la grève. Nous

avons demandé aussi des protections pour travailler correctement : des chaises assis debout pour la chaîne, des masques à bec pour respirer sans être gênés, plus d'agent de caractérisation pour éviter les bourrages et les déchets dangereux sur les tapis, un meilleur suivi de la santé, les compensations de salaire et la formation pour les remplacements sur des postes à responsabilité, la possibilité de se reconverter.

### **Reconduire la grève :**

Comme les responsables ne voulaient rien entendre, à la fin de la journée nous avons décidé de reconduire la grève. Certains parmi nous avaient la boule au ventre, et même des délégués avaient peur. Mais nous avons décidé de continuer. Il y a eu beaucoup de soutien : des élus de la ville, des habitants, la solidarité des collègues de la collecte, les ripeurs, les chauffeurs, et nos camarades des syndicats, surtout la CGT.

Une caisse de grève a été ouverte. Être ensemble, ça nous a donné du courage. On était contents : on se battait pour le salaire et les conditions de travail, mais aussi pour le respect. Maintenant, les responsables ne peuvent plus faire comme si on était des enfants.

### **La riposte du patron :**

Le lendemain, les cadres avaient pris nos postes de travail pour casser la grève. Ça nous a mis en colère. C'est un manque de respect pour notre outil de travail et pour nos revendications. Nous avons décidé d'aller devant l'usine, sur la voie publique. Plus rien n'entraît ou sortait. On pensait que les patrons seraient obligés de discuter avec nous, mais ils ne voulaient toujours pas. Pourtant les cadres n'avaient pas le droit de casser la grève en travaillant à notre place. Mais nous ne le savions pas. Nos camarades de la CGT nous ont informés. La prochaine fois, nous saurons mieux nous défendre.

### **La suspension de la grève :**

Nous avons décidé de reconduire la grève la semaine d'après. Malheureusement, la mère de notre délégué syndical est décédée et nous étions tous en deuil avec lui. Il a dû partir pour les funérailles et nous avons décidé d'être solidaires de notre délégué et de suspendre la grève jusqu'à son retour.

Nous avons annoncé que nous reprendrions le travail le vendredi, mais à ce moment-là les cadres sont arrivés avec des convocations en référé au tribunal pour le lendemain. Avec nos délégués syndicaux, nous avons décidé qu'on ne reprendrait pas le travail sous la menace, et nous avons reconduit la grève. Alors les patrons ont abandonné les poursuites. Nous avons refusé de signer le protocole de fin de conflit dans l'attente du retour de notre délégué.

## **ET MAINTENANT ?**

Aujourd'hui nous avons obtenu le respect. Les responsables nous disent bonjour. Ils nous regardent dans les yeux. Nous osons refuser d'exécuter une demande si elle n'est pas demandée poliment. Nous sommes des travailleurs essentiels. Nous savons l'importance de notre métier aujourd'hui pour la beauté de la ville, la santé des habitants et la nature. Nous n'avons pas encore abouti à toutes nos revendications, mais nous avons le plus important : Nous avons pris conscience de notre force. Nous savons qu'ensemble nous pouvons améliorer nos conditions de travail, de salaire, protéger notre santé, avoir le respect.

Ensemble on est plus forts. Si vous vivez les mêmes choses que nous, si vous aussi vous voulez le salaire, la santé, le respect, prenez contact avec nous pour préparer la suite !

*Les ouvrières et les ouvriers  
du centre de tri XVEO Véolia,  
Paris, le 25 février 2022*

## **ID Logistics – Dourges : la colère s’est exprimée**



19 janvier 2022

L’entreprise de transport et de logistique ID Logistics compte plus de 5 000 salariés dans le pays.

Mercredi 16 février, des piquets de grève se sont organisés sur Dourges, dans le Pas-de-Calais, dès 5 heures du matin. La grève s’est répandue dans de nombreux entrepôts du Nord, dans les régions parisienne et lyonnaise, et dans le Sud. Il était marquant qu’y participaient des travailleurs qui n’avaient jamais fait grève, comme ceux des bureaux.

Depuis des années, le groupe grossit, rachète des entreprises en France et dans le monde, jusqu’aux États-Unis. Les actionnaires ne s’y trompent pas : les dividendes sont copieux. Le principal actionnaire, Éric Hémar, a vu sa fortune passer de 79 millions d’euros en 2012 à... 650 millions en 2020.

Avant les négociations annuelles obligatoires (NAO) du groupe, il y avait déjà une certaine ambiance : des travailleurs discutaient entre eux qu’il faudrait de vraies augmentations de salaire. Pour 2022, la direction avait dit qu’il n’y aurait pas de prime d’intéressement. Lors de la réunion des NAO, elle a proposé 40 euros brut et une prime de 750

euros. Même si c’était plus que les 15 ou 20 euros habituels, la colère s’est exprimée sur plusieurs sites, relayée par des militants syndicaux.

La direction générale du groupe s’est dite offusquée, ne comprenant pas pourquoi il y avait tant de grévistes. Une heure après le début de la deuxième réunion des NAO, la direction proposait 50 euros brut et 800 euros de prime, ainsi que certains droits supplémentaires comme une journée décès pour les salariés et l’augmentation de 30 centimes de la prime panier.

Bien sûr, les 50 euros bruts par mois et les 800 euros de prime sont bien insuffisants face à l’augmentation des prix. Mais en faisant grève, les salariés ont senti qu’ils étaient une force. La direction en a d’ailleurs bien conscience, et elle cherche à diviser par tous les moyens. Par exemple, des salariés des entrepôts ID Logistics/Amazon ne sont pas concernés par les NAO, alors qu’ils appartiennent au groupe. Aux travailleurs de la partie transport, la direction ne propose que 400 euros de prime.

Cette grève est une étape dans la lutte qu’il faudra mener pour imposer aux actionnaires de vraies augmentations des salaires.

# **Maersk, premier armateur mondial pour le trafic de conteneurs, a publié par anticipation ses résultats financiers pour 2021**

Il prévoit un bénéfice avant impôts de 24 milliards de dollars, soit au final 16 milliards de dollars de cash dans ses caisses. La société décrit ce bénéfice colossal comme le « résultat d'une situation exceptionnelle du marché causée par des difficultés sur la chaîne logistique mondiale ». Les difficultés en question, engorgement des ports, retards de livraisons, ruptures d'approvisionnement dans plusieurs branches d'industrie ne doivent que peu à l'épidémie de Covid mais beaucoup à la politique passée et présente des armateurs géants.

Le transport par conteneurs, les progrès logistiques, informatiques, navals, l'aide multiforme des États ont conduit à ce que 90 % du commerce mondial passe par mer. Il n'est pas rare que des produits semi-finis fassent plusieurs allers-retours entre diverses usines et divers continents, rendant l'industrie mondiale très dépendante de la fluidité du trafic maritime. Par ailleurs, la tendance à la concentration des entreprises capitalistes fait que le trafic de conteneurs est dominé par trois groupes, Maersk, MSC et CGA-CGM. La course à la taille, celle des navires conditionnant celle des installations portuaires, conduit à la réduction du nombre de ports.

Les grands navires ne peuvent décharger, par exemple, qu'en deux points seulement de la côte ouest des États-Unis, d'où l'encombrement en mer et sur terre. Sachant qu'il faut un camion par conteneur, qu'un navire en décharge plusieurs milliers et que plusieurs abordent en même temps, il faut plus que des autoroutes, même américaines, pour évacuer les marchandises. L'épidémie, l'arrêt temporaire de certaines usines et ports chinois en particulier, puis la reprise générale et rapide du trafic auraient dans ces conditions été le caillot de trop précipitant l'infarcissement d'un système déjà engorgé.

Cette version officielle des armateurs et des commentateurs n'est déjà pas à la gloire du système capitaliste. Mais la vérité est plus lamentable encore. Connaissant bien le problème, et pour cause, les armateurs l'ont sciemment amplifié pour faire monter les tarifs. Ils ont volontairement réduit l'offre de conteneurs, laissant leurs navires à l'ancre, et sont parvenus à faire monter les prix de 80 % puis à les maintenir à ce niveau tout l'an dernier. Ainsi, ils n'ont pas fait leur fortune en faisant fonctionner l'économie, mais en utilisant leur position de force pour en tirer profit en accentuant ses dysfonctionnements.

# Précarité et mort au travail

Mercredi 26 janvier : un intérimaire de 63 ans meurt d'une crise cardiaque chez Amazon

Le mardi 18 janvier 2022, Ali, ouvrier intérimaire de 63 ans, est mort d'une crise cardiaque dans l'entrepôt Amazon où il travaillait. Les syndicats et la direction s'opposent sur la qualification d'accident du travail, quand il est clair que sa mort est liée à ses conditions de travail.

Ce drame s'est produit dans la plateforme logistique d'Amazon de Brétigny-sur-Orge (Essonne), plateforme géante d'une surface de 142 000 m<sup>2</sup> où près de 3000 employés travaillent, dont Ali, qui y travaillait depuis juillet dernier. L'ouvrier a fait une crise cardiaque le mardi 18 janvier, vers 13 heure 30, alors qu'il allait reprendre son poste. Une infirmière l'a pris en charge en attendant l'arrivée du Samu qui ont constaté le décès.

La direction du géant américain a présenté ses hommages à la famille du défunt, hommages hypocrites au vu de leur gestion de la situation, à savoir de refuser catégoriquement de qualifier le décès d'Ali d'accident du travail.

Et ce, quand bien même une source syndicale précise que : « *D'après certains salariés, il était au niveau du réfectoire et ne se sentait pas bien. Il est monté, s'est connecté puis s'est assis et là il a eu une crise cardiaque* ». La qualification d'accident du travail serait donc d'autant plus appropriée qu'il « *travaillait sur l'un des postes les plus pénibles du site, à ranger des articles sur des étagères* ». Alain Leault, délégué syndical central de la CGT, déplore aussi que l'ouvrier intérimaire ait été secouru au bout de sept minutes, c'est assez long »

Les conditions de travail sont aussi remises en cause, et cela depuis longtemps, comme l'illustre l'appel à la grève qui avaient été lancé au printemps dernier au nom du passage à treize euros de l'heure, d'une prime Covid de 2 000 euros ou l'embauche des intérimaires après six mois d'ancienneté.

Ce dramatique incident n'est pas l'effet d'une situation isolé, en effet, on se rappelle l'ouvrier grièvement blessé lors un accident survenu sur le chantier du futur village des athlètes ou encore le décès d'un travailleur sur le chantier de la future gare Pleyel à



Saint-Denis. Et ce uniquement pour le mois de janvier 2022 De plus, Amazon est continuellement au centre de polémiques par rapport aux conditions de travail de ses salariés

Le décès d'Ali est donc, malheureusement, une énième illustration des ravages de l'exploitation capitaliste. En effet, le lien entre la pénibilité de son emploi et sa santé est donc ici difficilement contestable puisque malgré sa faiblesse cardiaque, il continuait, à 63 ans à effectuer un métier très pénible. Plus encore, ce drame rappelle la nécessité d'un départ à la retraite plus avancé pour les métiers les plus pénibles. Lorsque l'on sait que l'espérance de vie d'un ouvrier est de 59 ans, il est absolument intolérable de travailler jusqu'à cet âge-là et de plus dans les conditions abjectes décrites par ses collègues.

Face à la pénibilité, édulcorée et réduite à deux ans maximum, évoquée à un moment par Édouard Philippe au cours de sa tentative de contre-réforme des retraites, nous voulons des critères collectifs et de classe : par métier, par entreprise, par établissement (industrie, services, éducation...), service ou atelier. Nous ne pouvons plus tolérer ces offensives réactionnaires contre le monde du travail et nous devons lutter contre la précarisation des travailleurs par le biais de l'intérim, des CDI et de tous les emplois atypique

## Le patronat exonéré

12 janvier 2022

Le Premier ministre Jean Castex a annoncé samedi 8 janvier à Amiens que 100 millions supplémentaires seraient attribués au fonds friches, destiné à financer le recyclage de friches industrielles ou urbaines.

Ce fonds doté de 650 millions d'euros a été créé dans le cadre du plan de relance de 2020 destiné à faire face aux conséquences de la crise sanitaire. L'État et les collectivités interviennent financièrement depuis des années pour rendre utilisables des friches industrielles ou commerciales, car le plus souvent le propriétaire ou le dernier exploitant réussissent à échapper à cette nécessité et laissent les bâtiments en l'état, les pollutions et parfois même les déchets sur place. Les actionnaires n'étant pas concernés par la réhabilitation, les collectivités ne peuvent pas obtenir un financement venant de ceux qui se sont enrichis grâce au fonctionnement de l'entreprise. Parfois les propriétaires préfèrent même laisser le terrain en friche plutôt que de le vendre à une collectivité pour un prix inférieur à ce qu'ils espèrent.

Comme le plan de relance doit s'appuyer sur des motivations écologiques, les reconversions de friches sont

censées empêcher ou limiter l'artificialisation des sols alors que celle-ci concerne chaque année 20 000 ou 30 000 hectares supplémentaires.

À Amiens par exemple, où le Premier ministre se satisfait de la reconversion de cinq hectares d'un ancien site textile plus de dix ans après son arrêt, il est prévu de créer une nouvelle zone d'activité de 62 hectares. De toute façon, pour les patrons qui cherchent des terrains, s'installer en périphérie de ville sur de nouveaux espaces est bien moins onéreux que sur des terrains réhabilités. Le coup de pouce à la dépollution aura donc un impact bien limité.

Mais le gouvernement se moque bien de l'effet réel de ses décisions. Outre que les fonds dédiés sont dérisoires en proportion des besoins, ce plan fournira des marchés supplémentaires à des entreprises du BTP, que cela mette ou non un coup d'arrêt à l'artificialisation des sols.

### Congrès FSU

## Les réponses écosyndicalistes au congrès national de la FSU

Le congrès national de la Fédération Syndicale Unitaire, qui s'est déroulé à Metz du 31 janvier au 4 février a précisé, notamment dans son thème 3 et dans le texte action du dernier jour (cf. ci-dessous), son orientation en matière de réponse syndicales aux urgences climatiques et environnementales : appel et participation aux marches climat (le 12 mars), soutien aux mobilisations internationales des Jeunes pour le climat (le 25 mars). Elle va amplifier son implication dans Plus Jamais ça, aussi bien pour les ac-

tions nationales que pour la mise en place de collectif locaux. Dans ce cadre elle appelle aux actions contre l'école agricole privée de Niel Hectar, le 17 mars, et contre les mégabassines du Marais poitevin (notamment le 27 mars). Depuis, sur cette mobilisation contre les mégabassines, la FSU a pris position en soutien à la Confédération Paysanne.

La FSU s'adressera aux composantes syndicales de PJC pour envisager le suivi en tant qu'observateurs aux réunions du réseau écosyndicaliste.



La FSU n'a pas avancé sur l'impact environnemental des métiers des personnels qu'elle syndique, ni sur celui de son propre fonctionnement comme organisation syndicale, même si certain.es de ses sections départementales et de ses syndicats ont commencé à réfléchir sur ces aspects (Syndicat na-

tional de l'environnement, Syndicat national de l'enseignement professionnel agricole public, Syndicat national de l'Éducation physique...).

*Olivier Vinay, délégué Emancipation au congrès.*

## **Extrait du texte Action sorti du congrès FSU de Metz :**

Plus que jamais convaincue de la nécessité d'agir à la fois dans le quotidien et avec pour boussole la transformation de la société et au vu des urgences, les enjeux climatiques et environnementaux doivent être à l'agenda des mobilisations du mouvement social, la FSU continue son implication dans le cadre de « PJC ». Elle poursuivra et amplifiera son implication dans ce cadre en impulsant de nouvelles actions nationales et en encourageant le développement des collectifs locaux PJC. Elle appelle à des marches climat le 12 mars, elle soutient les actions organisées vendredi 25 mars dans le cadre de l'appel international des jeunes pour le climat, et appelle à une action contre les « méga bassines » les 23 février et 27 mars. Elle appelle enfin à se mobiliser contre l'emblématique école agricole privée Hectar le 17 mars et pour un enseignement agricole public conforté, à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux auxquels il est nécessaire de faire face, lors du forum citoyen organisé à la Défense le même jour. La FSU s'adressera aux composantes syndicales de PJC pour envisager le suivi en tant qu'observateurs aux réunions du réseau écosyndicaliste.

La FSU dénonce la destruction du service public de l'environnement qui le réduit au silence, face notamment à des lobbies économiques toujours plus puissants. Sa reconstruction est indispensable à la transition que la FSU appelle de ses vœux.

L'adoption de la loi 3DS constitue un recul inacceptable, particulièrement important pour la protection de l'environnement, et un nouvel affaiblissement de l'État.

## **Soutien à la Confédération Paysanne**

La violence à l'encontre de militant-es est inacceptable et n'entame en rien notre volonté d'agir ensemble pour une société plus juste et écologiquement viable.

Lors du salon de l'agriculture qui vient tout juste de s'achever, Nicolas GIROD, porte-parole de la Confédération Paysanne, comme d'autres militant-es de la même organisation, ont subi sur leur stand des menaces et des agressions physiques et verbales indignes. Si le salon de l'agriculture est un moment de partage, il est également un lieu de débats, que ce soit autour de l'agroécologie, de l'enseignement agricole public, des problématiques liées au foncier ou encore de l'accès à l'eau. C'est visiblement sur ce dernier point que des agriculteur-rices contestent les positions de la Confédération Paysanne, au sein d'un large collectif comprenant la FSU, contre les « méga bassines ».

Pour la FSU, la ressource en eau est envisagée comme un bien commun ne pouvant être soumis aux appétits d'une minorité. Or, celle-ci est visiblement peu encline à engager une bifurcation écologique pourtant nécessaire. Les débats sont nécessaires mais ils ne peuvent en aucun cas être entourés de menaces ou d'atteintes aux personnes. Attaquer des personnes pour combattre des valeurs est une pratique indigne et aux antipodes du débat citoyen. Or, c'est bien pour attaquer les valeurs que la FSU partage de longue date avec la Confédération Paysanne et que ces militant-es portent par un engagement de tous les instants, que ces agressions ont eu lieu. Si ces invectives avaient pour but d'atteindre notre détermination, elles n'ont en fait que renforcer notre volonté d'agir. La FSU apporte donc tout son soutien aux militant-es de la Confédération Paysanne et continuera de combattre avec elles et eux pour une société plus juste et écologiquement viable mais plus spécifiquement et plus ardemment encore, pour des pratiques agricoles davantage respectueuses de l'environnement.

*Les Lilas le 8 mars 2022*

## **Dijon : chez Suez Recyclage & Revalorisation Grève pour la hausse des salaires**

L'intersyndicale FO, CGT, CFE-CGC, de Suez Recyclage & Revalorisation appelle ce mardi à une journée nationale de mobilisation. Les syndicats dénoncent des NAO (négociations annuelles obligatoires) 2022 stoppées unilatéralement par la direction, « sans prendre en considération nos arguments et dans une totale indifférence de nos revendications ». Les syndicats réclament ainsi 5 % d'augmentation générale pour couvrir l'inflation en l'état de 5 % de la zone euro, la reconnaissance du travail des salariés qui font face à la crise Covid et l'augmentation de la mutuelle de 15 %. Les discussions entre les syndicats et la direction ayant pris fin sans qu'un accord ait été trouvé, la direction du groupe a décidé d'une augmentation générale de 3 % pour les ouvriers et employés, 1,5 % pour les

techniciens et agents de maîtrise (+1,5 % d'augmentations individuelles) et 2,8 % d'augmentations individuelles pour les cadres.

### **Six salariés sur dix en grève à Dijon**

« Chez il y a une augmentation des mutuelles de 15% alors que la moyenne nationale est de 5. Il y a une baisse du panier repas de 1 euro et ils ne nous augmentent que de 2,5% mais cela nous fait 0 avec l'augmentation des mutuelles. On demande 3% en plus », explique Benoît Dupont délégué du personnel et représentant FO. Sur les dix salariés du site de Dijon, six salariés sont en grève (trois sont en arrêt maladie et deux sont en repos). Les syndicats espèrent un taux de grève de 40 % à l'échelle nationale.